

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0022573

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10672 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Abdourahmane Dabour

Date de naissance : 12/03/74 Rabat

Adresse : 820 Résidence Al madina

Tél. : 0674 91 777 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENZINEB ASMA
Psychiatre - Pédopsychiatre
Psychothérapeute
73, Angle Avenue Oqba et Rue Sébou, N°15
Agdal, Rabat

Date de consultation : 28/2/2024

Nom et prénom du malade : Benmousa Nabil Age : 16 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : difficultés scolaires

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 17 AVR. 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 17 AVR. 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 17/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	DR BENJAMIN ASMAE L'achete et signature du Médecin Psychiatre attestant le paiement des Actes
28 FEV 2021	C.		40000	Psychiatre - Pédiopsychiatre Angle Avenue Oqba et Rue Sebou, N°15 Agdal Rabat +212 537 68 09 84

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DU CROISSANT 65, AV. Sidi Abd Ben Abdellah Akkari, Rabat Tél.: 05 37 69 02 - 2	28/02/84	87,00

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The upper arch has teeth 1 through 8, and the lower arch has teeth 8 through 1. There are three horizontal arrows: one pointing up labeled 'H', one pointing down labeled 'B', and one pointing left labeled 'D'.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



28 FEV. 2024
Le :

BENNA NI Wali d

ST op Relax sel

1 sel 1 j

Trin te r 01

PHARMACIE DU CROISSANT
65, Av. Sidi Med Ben Abdellah
Tél.: 05 37 69 02 23
Akkari, Rabat

Dr. BENZINEB Asmae
Psychiatre - Pédopsychiatre
Psychothérapeute
3, Angle Avenue Ogba et Rue Sebou, N°15
Abdal, Rabat
+212 537 68 09 84

Relaxium® B6



1 gélule par jour

COMPLEXE RELAXANT

LOT : 230809
DLUO : 09/2026
87,00DH

magnésium
vitamine B₆

VOIE ORALE
30 GÉLULES



146-147 ZI. Til Metli - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J.OUAIDI Pharmacien Responsable

300 mg

300 mg
30 GÉLULES

Relaxium®
B6

Code : AC2 - 00040